COMMUNE D'AVENCHES
Municipalité

Communication municipale du 30 mars 2023

N° 64
Organisation du Service technique

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux,

La Municipalité vous informe des modifications au sein du Service technique depuis sa communication n° 62 du 23 février 2023.

M. Valon Miftari, Technicien, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et quittera son poste au 30 avril 2023. La Municipalité le remercie pour son travail au sein de notre bureau technique et lui souhaite plein succès pour la suite.

La Municipalité a modifié le cahier des charges de cette fonction et a mis au concours un poste de « Technicien communal, Adjoint au Responsable du Service technique ». Les recherches sont en cours.

Afin de soutenir la partie administrative du Service technique, dans l'attente de retrouver une dotation complète du personnel, le secrétariat sera assuré par un engagement temporaire à un taux de 50%.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le Secrétaire :

MUNICIPALITE AVENCHES

Gaetan AEBY Julien MORA